



HAL
open science

Quantitatif versus qualitatif? Lorsque l'enquête ethnographique contredit les résultats du questionnaire

Christophe Baticle

► **To cite this version:**

Christophe Baticle. Quantitatif versus qualitatif? Lorsque l'enquête ethnographique contredit les résultats du questionnaire. Première Université d'Hiver Internationale du Labex ITEM, Jan 2014, Sarcenas, France. hal-00952382

HAL Id: hal-00952382

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00952382>

Submitted on 20 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christophe Baticle
Socio-anthropologue
Labex item
Université Pierre Mendès France
Grenoble

Texte de communication

Université d'hiver
LABEX ITEM

QUANTITATIF VERSUS QUALITATIF ?

Lorsque l'enquête ethnographique contrarie les résultats du questionnaire

Lors d'une expérience vécue au moment de la thèse¹, est apparue une remise en question massive de l'hypothèse centrale, à savoir la dimension éminemment spatiale du sens de la chasse, notamment dans la France post-moderne. Insérée au sein d'un questionnaire de plus de soixante-dix variables, une question essentielle à nos yeux voyait l'enjeu territorial relégué derrière les problématiques temporelles. Résultat d'autant plus problématique que ce cinquième questionnaire était le plus ambitieux quant au public visé : les plus de 28 000 chasseurs de la Somme, dont 5 240 répondirent.

Notre propos visera d'une part à montrer en quoi l'enquête ethnographique menée antérieurement et en parallèle à ces questionnaires permettra de discuter les données quantitatives ainsi produites.

Dans un deuxième temps et comme conséquence logique, nous avons été amené à nous interroger sur les biais inhérents à l'exercice du questionnaire, notamment quant à la charge symbolique des termes employés dans la formulation des questions, l'ordonnancement de ces dernières et la temporalité du questionnaire lui-même au regard de la conjoncture sociopolitique du moment, dont ici particulièrement les dossiers cynégétiques présents sur l'agenda politique.

Enfin, cet échec initial, ou ce qui aurait pu être interprété comme tel, a pu être « retourné » dans la mesure où il a obligé à produire une « théorie » de ce paradoxe, notamment en proposant une conversion du temps en espace. Pour le dire en un mot, chez les chasseurs de migrateurs, l'espace parcouru par le gibier convoité est mentalement transmuté en espace-temps. En ce sens, cette expérience perturbante nous a convaincu de la nécessité de mixer les approches pour appréhender notre objet.

1.) Des enjeux politiques avérés mais antithétiques : plus de thèse ou plus de thèse ?

Dans le cadre du doctorat, notre option consista donc à retenir les pratiques

¹ Cf. Christophe Baticle : *Les pratiques de chasse comme affirmations politiques du principe d'autochtonie. Dimensions territoriales des luttes cynégétiques. Etudes de cas de la Picardie, la Normandie et les Pyrénées.* thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Jean Copans et de Bernard Kalaora, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, décembre 2007, 950 pages. Jury : Michel Marié, Jean-Louis Fabiani, Dominique Darbon et Olivier Lazzarotti.

cynégétiques comme corpus de contextes aptes à fournir des terrains pour un questionnement plus général que l'on pourrait ainsi résumer : dans quelle mesure la dimension spatiale de la vie sociale produit une trame à la socialisation, laquelle trame interagit avec les autres grandes variables sociodémographiques habituellement mises en avant par la sociologie. En d'autres termes, il s'agissait de discuter les deux principales approches animant les sciences sociales de l'après Seconde guerre mondiale quant au statut à accorder à cette grandeur que constitue l'étendue dans laquelle se déroule le lien social ou au contraire son délitement. L'espace constitué en territoire a pu ainsi être perçu par la géologie comme l'un des principaux vecteurs explicatifs des affrontements violents². Pour caricaturer, ces postures à l'égard de l'espace peuvent se synthétiser en une vision réductrice ou au contraire maximaliste. La première pose le primat du social sur le spatial, ce dernier n'étant au final que le réceptacle de ce que les institutions lui impriment en quelque sorte de leur logique de fonctionnement. Cette épistémologie s'inspire d'un modèle que l'on pourrait qualifier de reflet dans le sens où la scène géographique ne viendrait qu'au second plan pour servir de mode d'expression à ce qui serait premier, à savoir la position dans la stratification sociale³. A contrario, une autre perspective affirme le pouvoir compétitif de l'espace avec le social, faisant par exemple de la territorialisation un acte fondateur⁴. Dans cette veine, les sociologues inspirés par la géographie humaine⁵ et la sémiotique⁶ ont eu tendance à faire de l'espace un acteur à part entière des relations sociales. Dans ce débat, il importait d'abord de tirer les enseignements d'une question qui convoque l'interdisciplinarité⁷ et même la philosophie avec Husserl. Géographes et sociologues se sont certes disputés sur un enjeu épistémologique essentiel que tentent d'interpréter à leur manière les sociologues contemporains⁸ en mobilisant Henri Lefebvre⁹. Notre position a consisté d'abord à relire ce dernier dans ce que sa théorie a de complexe, sans exclusive déterministe, puis de tenir compte de la contextualisation politique¹⁰ dans laquelle l'espace se déploie afin d'envisager des déterminations croisées entre géographie et société.

Tout dispositif spatial reflète donc bien l'ordre sociétal qui lui a donné naissance et

² Cf. Christophe Baticle : « Les violences cynégétiques : anthropocentrisme et déclassé social », in *Lectures du conflit*, sous la direction de Sébastien Schehr et de Myriam Klinger, Strasbourg, Néothèque, 2010, pp. 195-221.

³ Cf. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, *Les Ghettos du Gotha : comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Payot, 2009.

⁴ Cf. Marion Ségaud : *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, 2007, « U », série « Sociologie ».

⁵ Cf. Jean-François Augoyard : *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil, 1979, « Espacements ».

⁶ Cf. Jean-Samuel Bordreuil et Sylvia Ostrowetsky : « Le social comme sémio-genèse. Eléments de réflexion sur les rapports actuels de la sociologie et de la sémiotique », in *Langage et société*, n°28, juin 1984, pp. 9-36.

⁷ Ce que permettait d'ailleurs l'approche via la sociologie rurale. « Dès l'origine, la sociologie rurale se présente comme un champ d'hybridation des savoirs, mobilisant des disciplines voisines, pour restituer, dans le temps long, l'unité des processus techniques, politiques, économiques et sociaux qui caractérisent la société contemporaine. Sociologie du changement et de la continuité, du proche et du lointain, elle peut éclairer des questions récurrentes dont le rural est le creuset : les formes de la production agricole, le rapport à la nature, le lien social, les collectivités locales... Elle peut aussi jouer un rôle important dans l'analyse des enjeux propres à une société globalisée, à hauts risques technologiques et sociaux, telle l'écologisation des campagnes, par exemple. » In *Etudes rurales*, « La sociologie rurale en questions », n°183, présentation, 2009.

⁸ Cf. *Regards sociologiques*, n°40 : « Mobilité/autochtonie : sur la dimension spatiale des ressources sociales », 2010.

⁹ Cf. *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000 [1974], « Librairie de l'architecture et de la ville ».

¹⁰ Cf. Jean Copans : « L'anthropologie a-t-elle raison d'oublier ses traditions ? Où sont donc passés l'économie et le politique ? », in *Social anthropology*, n°14-2, 2006, pp. 261-271.

dispose ainsi à un mode de socialisation pré-formaté¹¹, alors que réciproquement les usages qu'il est fait de n'importe lequel de ces agencements ne répondent jamais exactement aux attendus de leurs inventeurs, ce qui fait qu'on ne puisse pas incriminer par exemple aussi facilement les grands ensembles dans le malaise des dites « banlieues »¹². Espace socialisé et socialisant en quelque-sort, mais relevant d'une socialisation imprévisible, « l'homme spatial »¹³ s'y meut en découvreur du monde et de lui-même, mais équipé d'une boussole dont on ne sait si elle lui donne la direction qui fait sens afin de ne pas « perdre le Nord », ou si elle permet d'imaginer de nouvelles cosmogonies. C'est la raison pour laquelle persiste un débat quant à une condition géographique de l'habiter¹⁴, comme le montrait si bien Norbert Elias¹⁵.

A partir de cet étayage réflexif, il nous paraissait évident que le caractère déterminant établi par les rapports territoriaux dans les relations sociales permises par l'acte cynégétique devaient se retrouver au sein des représentations des pratiquants eux-mêmes¹⁶. Donc que les chasseurs, en toute logique, allaient valider l'hypothèse, qui émanait du terrain ethnographique, selon laquelle cette démarche de prédation répondait avant tout à des principes territoriaux de sociabilité¹⁷. C'est le contraire qui apparut néanmoins lors d'une des phases de production des données quantitatives, obligeant à interroger tant le mode de questionnement ouvert par la méthode du questionnaire que les stratégies des répondants, si ce n'est encore le sens à accorder aux mots utilisés dans cet outil, nécessairement synthétique.

Après quatre notices informatives envoyées à destination des sauvagins¹⁸ de la Somme concernés par les principaux sites Natura 2000 du département, était apparu comme thème central des préoccupations celui de la maîtrise des territoires¹⁹. Ce n'est là aucunement l'effet du hasard puisque la politique européenne de protection de la nature, articulée autour des Directives 79-409 (dite « Oiseaux ») et 92-43 (dite « Habitats »), consiste à établir des zonages dans lesquels s'appliquent des principes de gestion qui peuvent être coercitifs pour les adeptes de la sauvagine. Or, les zones humides se placent au premier rang des espaces naturels visés par le dispositif Natura 2000, soit là où l'on trouve également de fortes concentrations de porteurs de fusils.

¹¹ Voire ultra normatif comme dans le cas des systèmes disciplinaires étudiés par Michel Foucault : *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.

¹² Cf. Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire : « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », in *Revue française de sociologie*, volume XI, n°1, janvier-mars 1970, pp. 3-33. Dans ce mémorable article maintenant ancien, les auteurs fournissent avec vingt ans d'avance les clés de cette impasse qui verra en France le politique responsabiliser les espaces de banlieues comme sources de désocialisation.

¹³ Cf. Michel Lussault : *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil, 2007.

¹⁴ Cf. Olivier Lazzarotti : *Habiter, la condition géographique*, Paris : Belin, 2006, « Mappemonde ».

¹⁵ Cf. « Remarques sur le commérage », introduit par Francine Muel-Dreyfus, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°60, novembre 1985, pp. 23-29.

¹⁶ Sur un autre terrain et bien antérieurement, Charles-Henry Pradelles de Latour notait pour les Cévennes : « Les différences de classe s'exprimaient à travers les croyances religieuses. Mais aujourd'hui, alors que s'éteint la ferveur religieuse et que s'estompent les modes de vie passés, l'identité culturelle exige d'autres supports. La chasse est le premier d'entre eux. Elle est réservée aux seuls cévenols ; elle implique la connaissance des lieux, l'appropriation de l'espace et la maîtrise de la vie sauvage. "La chasse, m'a dit un Valleraugois, c'est la dernière chose qu'il nous reste." » Cf. « La passion de la chasse dans une commune cévenole », in *Etudes rurales*, numéro spécial 87-88 : « La chasse et la cueillette aujourd'hui », juillet-décembre 1982, pp. 325-334.

¹⁷ Et qui se retrouve également chez des auteurs comme Bertrand Hell. Cf. *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, 1985, « Ethnologie de la France ». Voir également Dominique Darbon : *La crise de la chasse en France. La fin d'un monde*, Paris, L'Harmattan, 1997, « Conjonctures politiques ».

¹⁸ Soit les chasseurs de gibier d'eau, la « sauvagine », dont notamment les anatidés.

¹⁹ Près de 700 répondants au total. Cf. *Chasse et environnement : implications réciproques ? Étude cynégétique du site « Natura 2000 »* tome 1 : "Estuaires et littoral picards" (PIC.01), 2003, 520 pages. Tome 2 : "Marais Arrière littoraux picards" (PIC.02), 2004, 690 pages. Amiens : FDC.80 et Université de Picardie Jules Verne (CEFRESS), avec la participation de la DIREN et du Conseil Régional de Picardie.

2.) Maîtrise du temps, maîtrise de l'espace : les paradoxes des vases communicants (cachez ce territoire que je ne saurais voir...)

Plus généraliste et lancé en 2005, le cinquième questionnaire (en annexe), qui prenait appui sur la mise en place du premier schéma départemental de gestion cynégétique, ciblait donc l'ensemble des pratiquants exerçant dans la Somme²⁰. Il est divisé en six rubriques que sont le vécu cynégétique, l'habitat, l'avenir de la chasse, la pratique, les données sociologiques et l'économique. La première partie cherche à retracer le parcours cynégétique du répondant, ainsi que sa socialisation à cet exercice au travers de l'environnement familial et social, mais également les types de biotopes pratiqués et si ces derniers ont un rapport avec les espaces de l'enfance. L'habitat est quant à lui cerné via le caractère plus ou moins rural de la commune d'enfance, en comparaison avec celle occupée au moment de la passation du questionnaire. Ces communes sont encore comparées sur le plan de l'aire urbaine la plus proche, le tout en lien avec les territoires de pratique (distances de la localité de résidence), les modes de chasse exercés et le fait de se déplacer ou pas à l'extérieur du département. Dans une troisième partie ont été positionnées les questions les plus politiques d'une certaine manière : les appréhensions quant au futur et l'optimisme pour ce loisir, les autres publics de nature ressentis comme problématiques, le climat au sein des groupes fréquentés, le positionnement de la chasse sur l'échiquier politique, la tentation pour l'interruption de la pratique et ses motifs. Cette pratique est décrite précisément dans la quatrième rubrique avec la détention de chiens selon leurs spécialités, ou d'appelants²¹, le caractère plus ou moins solitaire de l'exercice, le statut au regard du droit de chasse, les animaux de prédilection effectivement chassés ou souhaités dans l'idéal, le devenir des animaux « prélevés », le calendrier adopté, les actions bénévoles entreprises et leur poids horaire par saison, les rôles joués au sein du monde cynégétique et les sources d'information sur l'actualité de la chasse française. L'opinion y est également mobilisée par le degré de satisfaction quant aux tableaux réalisés, la perception des Directives susmentionnées et enfin la représentation de la chasse telle qu'elle est et telle qu'ils la rêveraient. S'en suit une avant-dernière rubrique qui porte sur les variables sociodémographiques canoniques (sexe, âge, PCS, diplôme le plus élevé, filière suivie, profession du père). Le questionnaire se termine par un questionnement relatif aux coûts d'une campagne, notamment pour l'accès aux territoires et la détention d'un véhicule spécialement dédié à la chasse. Enfin, placée en trentième position et au sein de la troisième rubrique, une question particulière recelait pour nous d'une importance cruciale quant à notre démonstration. Pour le dire en un mot, elle se centre sur le dossier qui à leurs yeux se révèle déterminant pour le contemporain.

Le choix des modalités proposées se basait sur les grands dossiers qui défrayaient la chronique cynégétique et qui continuent à le faire encore aujourd'hui. Les polémiques relatives à la chasse ont en effet pris de multiples directions, mais d'un point de vue chronologique on peut estimer que les espèces, les dates de chasse et les territoires classés ont constitué trois grandes épines qui traversent la fronde des chasseurs français depuis le courant des années 70. Raymond Pouget, le charismatique président de l'Association nationale des chasseurs du gibier d'eau (ANCGE), plus important groupement cynégétique d'Europe dont l'ancêtre trouva ses origines sur le littoral picard, donnait le ton des hostilités lorsqu'il déclarait « l'attaque sur la chasse a pris trois directions : une offensive sur les espèces (ce fut

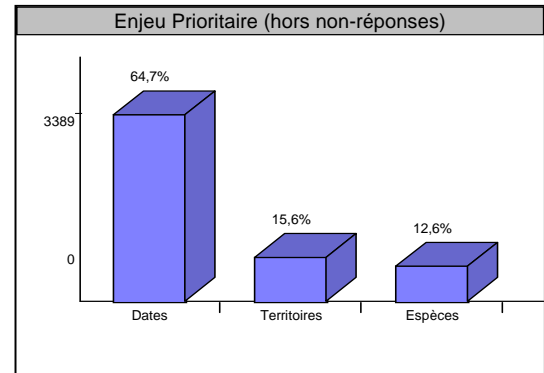
²⁰ Cf. Christophe Baticle : *Les chasseurs de la Somme : portrait social. Enquête sociologique en vue du Schéma de Gestion Cynégétique*, Amiens, Université de Picardie Jules Verne (CEFRESS), 2005, 180 pages.

²¹ Animaux élevés dans l'objectif d'attirer leur congénères sauvages, généralement pigeons, canards ou oies.

les espèces protégées) ; une offensive sur les périodes (ce fut la directive Oiseaux) ; une offensive aujourd'hui sur nos territoires (c'est NATURA 2000). Si nous lâchons sur ce point, c'en sera fini de la chasse ! »²² On retrouve dans ce programme résumé, avec la question de la maîtrise foncière, le thème de prédilection d'une ligne de défense arc boutée sur la symbiose présumée entre territoire et chasse.

« Quel est à votre avis l'ENJEU PRIORITAIRE pour la chasse aujourd'hui : [UNE RÉPONSE]. »

Enjeu Prioritaire	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	375	7,2%
Les Espèces Chassables	660	12,6%
Les Dates de Chasse	3389	64,7%
Les Territoires Chassables	816	15,6%
TOTAL OBS.	5240	100%



Première constatation, c'est avec cette question que les non-réponses atteignent l'un de leurs plus forts taux pour une variable d'opinion. Même les interrogations sur l'appréciation des prélèvements ou du climat relationnel obtenaient de meilleures participations. C'est ainsi avec cette variable que l'on entre véritablement dans le nœud gordien de la problématique cynégétique.

Or, très loin devant les deux autres propositions, la question du temps de chasse rassemble près de deux chasseurs sur trois. En revanche, si pour les espèces le faible score obtenu n'est pas totalement une surprise du fait de la condamnation éthique de toute « viandardise », il n'en va pas de même avec les territoires. Comment expliquer alors que si peu de répondants se retrouvent sur cette modalité, alors que l'ensemble de l'enquête révèle de multiples enjeux territoriaux et surtout une fixation verbale à cet endroit. Notre interprétation personnelle reposera ici sur une dizaine d'années de recherches relatives à la chasse, appréhendée sous différents aspects. Nous soutenons en effet que si les débats nés de la Directive européenne 79-409 « Oiseaux », ont orienté les luttes vers la question des dates, il n'en reste pas moins que les espaces restent au cœur des angoisses qui font apparaître la crise de la chasse sous l'angle du syndrome obsidional. D'abord parce que le temps et l'espace ne sont que les deux faces d'une même réalité : le social cristallisé sous deux formes. Lorsque les chasseurs de gibier d'eau revendiquent des périodes de tir allant du 14 juillet au 28 février, on ne peut mieux exprimer un temps social obtenu d'un rapport de forces historiquement daté, mais considéré comme un acquis par la durée de son application. On observe un phénomène semblable localement avec une acceptation d'autant plus facile du statu quo territorial que sa longévité pourra être vérifiée. « Ça a toujours été comme ça » résume assez le mode de légitimation mis en exergue. De la même manière, les lignes de partage entre l'espace chassable et le retiré des territoires de chasse ; entre les surfaces dévolues à la société communale par rapport à ceux relevant des réservations privatives etc. ne sont également que les produits des mêmes rapports entre forces sociales. Ensuite, si de contradiction il ne peut être question, c'est parce que la relativité entre les deux éléments fait que chacun peut se transmuter en l'autre. En résumé le temps c'est de l'espace et inversement. Lorsqu'une journée de chasse est retirée, c'est autant d'espace parcouru ou occupé en moins. Or, retirer une surface au territoire de chasse, c'est potentiellement exercer moins longtemps ou accroître

²² Propos recueilli lors de l'assemblée générale de l'ACDPM de la baie d'Authie Sud, le 2 mars 2002. Ces Associations de Chasseurs du Domaine Public Maritime étant connues pour accueillir un public populaire et comptant parmi les plus viscéralement attachés à la défense des chasses dites « traditionnelles ».

la pression cynégétique sur un espace restreint. Cette manière de penser le rapport entre l'espace et le temps explique la moindre difficulté des autorités en charge de la chasse quand il est question d'instaurer sur telle espèce un prélèvement maximal autorisé (PMA) par chasseur pour la saison en cours, ou encore la relative facilité avec laquelle ces chasseurs acceptent les interdictions temporaires qui pèsent sur telle autre espèce. Les plus grandes résistances concernent toujours la fermeture d'un territoire ou son dérivé, à savoir l'impossibilité d'y accéder sur certaines dates. Ainsi, en amont de chaque saison de chasse au gibier d'eau rebondit le sempiternel affrontement avec le Ministère de l'environnement à propos du décalage entre l'ouverture en marais d'intérieur et celle de la côte, toujours plus précoce.

En conséquence, la massivité des réponses en faveur des dates exprime à la fois et sur le fond l'angoisse d'un territoire dont la maîtrise serait partiellement amputée sur la durée. D'autre part et sur un plan plus conjoncturel, la polémique sur la Directive « Oiseaux » a focalisé le débat sur cet aspect temporel puisqu'il y était essentiellement débattu des périodes de tir en fonction des temps de nidification des espèces. De plus, la limitation des périodes de chasse est vécue sur le terrain comme une tentative larvée de peser sur les effectifs cynégétiques en contournant la maîtrise des territoires dont les chasseurs font preuve. De là se développe le syndrome obsidional maintenant bien connu²³. A la manière d'une citadelle assiégée, les Nemrods français se vivent comme les derniers des Mohicans », arcbutés sur ce qu'ils appellent parfois une « Ligne Maginot » à partir de laquelle plus rien ne devrait être cédé, car reviendrait à leur égard « le temps des seigneurs », dont Pierre et Marieke Aucante situaient quant à eux l'origine au moment de la grande loi de 1844, qu'ils qualifient de « temps des propriétaires »²⁴.

Croisement entre les enjeux et les milieux de chasse

Enjeu Prioritaire Milieu de Chasse	Espèces	Dates	Territoires	TOTAL
Plaine et Bois	14,2%	63,2%	15,4%	100%
Plaine	10,4%	66,7%	15,6%	100%
Bois	14,3%	49,6%	29,4%	100%
Marais	9,7%	70,8%	12,0%	100%
Domaine Maritime	6,6%	75,0%	9,4%	100%
TOTAL	12,6%	64,7%	15,6%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 103,52$. Degrés de liberté = 8, 1-p = >99,99%.

Le croisement avec le milieu physique le plus fréquenté montre une logique très nette. Les chasseurs du domaine maritime sont autant sur représentés chez ceux qui s'inquiètent des dates qu'ils sont sous représentés parmi les partisans des deux autres enjeux.

Dans les marais prédomine la même tendance, mais moins accentuée. Au contraire, les adeptes du bois donnent leur préférence aux territoires, alors que les « petits chasseurs » des sociétés communales penchent relativement plus en faveur des espèces.

Il n'y a pas à se surprendre de voir les chasseurs de gibier d'eau, principaux concernés par la Directive de 1979, accorder la primauté à la question des périodes de chasse. De la même manière, la chasse au bois relevant souvent d'adjudications, l'obtention du territoire constitue une préoccupation régulière, alors que les chevreuils dits « de printemps » compensent en partie une saison déjà relativement longue. Chez les sociétaires maintenant, dont les territoires mixent souvent plaine et quelques surfaces boisées résiduelles, les espèces

²³ Cf. Christophe Baticle : « La nature très sociale de l'environnement chez les chasseurs. Mode de vie et affirmations politiques du principe d'autochtonie », in *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*, sous la direction de Michelle Dobré et de Salvador Juan, Paris, L'Harmattan, 2009, « Sociologies et environnement », pp. 199-216. Ou encore « L'espace socialisant de la mémoire familiale ou que chassent les chasseurs ? », in *Représentations et productions de l'espace dans les sociétés contemporaines*, coordonné par Dominique Cochart-Coste et Abel Kouvouama, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 147-201.

²⁴ Cf. l'excellente étude contenue dans *Le livre du braconnier*, Paris, Albin Michel, 2004 [1989].

protégées y sont les plus décriées par rapport à une pression cynégétique qui supporte mal la concurrence des prédateurs sur le petit gibier. Se profile ici un autre déterminant de l'opinion, généré par une logique proprement cynégétique : le mode de chasse exercé et les problématiques qui s'y rattachent. Pour autant, gardons à l'esprit qu'en arrière-plan de ces manières de pratiquer dans des configurations de propriété plus ou moins privatives s'expriment aussi des positions dans la hiérarchie sociale. On trouvera par exemple une prédominance ouvrière dans les associations villageoises de plaine et au sein des ACDPM, mais ces dernières détiennent un territoire accordé annuellement par l'Etat quand les premières doivent faire jouer la pression sociale afin d'éviter que les propriétaires fonciers ne louent le droit de chasse à des groupes extérieurs à la commune²⁵.

TABLEAUX DE MOYENNES

Enjeu Prioritaire	Territoires Communaux
Les Espèces Chassables	3,04
Les Dates de Chasse	2,50
Les Territoires Chassables	2,14
TOTAL	2,47

Autre constat logique, on accorde d'autant plus d'importance aux territoires chassables que l'on pratique soi-même sur peu de territoires communaux.

A l'inverse, les locaux citent peu cet enjeu dans la mesure où ils pensent le maîtriser au moyen de cette même pression sociale.

De façon similaire, plus l'on chasse en famille et moins cette dimension territoriale semble poser problème. Un problème plus souvent exprimé par les habitants des villes, citadins d'origine qui plus est, donc sans le capital social facilitant l'accès à ces territoires, voire la propriété foncière elle-même qui fournit le droit de chasse.

Enjeu Prioritaire	Distance Proche
Les Territoires Chassables	14,71
Les Espèces Chassables	13,58
Les Dates de Chasse	8,31
TOTAL	10,08

Nouvel élément probant : ce sont les locaux qui s'inquiètent le plus des dates, les territoires constituant davantage l'appréhension des plus distants, ce que confirme le croisement ci-dessous avec les communes où s'exerce la pratique par rapport à la résidence.

Précision de la légende : en abscisse la distance moyenne du territoire le plus proche du lieu d'habitat.

Communes de Chasse	Habitat	Limitrophe	Canton	Somme	TOTAL
Enjeu Prioritaire					
Non- réponse	56,8%	25,3%	25,9%	37,9%	100%
Les Espèces Chassables	56,4%	23,9%	24,5%	51,1%	100%
Les Dates de Chasse	64,4%	24,5%	24,8%	43,4%	100%
Les Territoires Chassables	59,3%	22,9%	24,8%	47,4%	100%
TOTAL	62,1%	24,2%	24,9%	44,6%	100%

La dépendance est significative. Chi² = 20,16. Degrés de liberté = 9, 1-p = 98,31%.

Précision de la légende : en abscisse chasse dans la commune d'habitat, dans une commune limitrophe, dans une commune du canton, du département.

²⁵ « Les sociétés de chasse sont, en tant qu'élément du dispositif associatif local, le lieu d'affrontement de stratégies hégémoniques », affirment ainsi Robert Bages et Jean-Yves Nevers. Cf. « L'organisation locale de la chasse. Autodéfense collective et régulation des conflits », in *Etudes rurales*, numéro spécial 87-88, op. cit., pp. 209-221, ici p. 218. Mais souvent « la pression collective diffuse qui s'exerce dans le cadre de la sociabilité villageoise » fait que ces conflits restent en coulisses.

Enfin, l'enjeu territorial semble surtout intéresser les catégories socioprofessionnelles qui ont les moyens financiers de les multiplier. Pour ces catégories, la prise de distance d'avec les dates constitue également un moyen de se distinguer du profil social populaire des sauvaginiens qui ont mené le combat contre les directives européennes.

Croisement entre les enjeux et la dernière profession exercée

Enjeu Prioritaire	Espèces	Dates	Territoires	TOTAL
Profession				
Agriculteur-Exploitant	16,5%	61,6%	14,4%	100%
Artisan, Commerçant	11,6%	66,8%	11,3%	100%
Chef d'Entreprise	19,2%	49,2%	25,0%	100%
Cadre Moyen	16,4%	54,6%	22,8%	100%
Cadre Supérieur - Prof Libérale	22,2%	46,6%	26,6%	100%
Profession Intermédiaire	11,8%	62,8%	20,2%	100%
Employé	8,9%	70,9%	12,8%	100%
Ouvrier	9,2%	72,9%	10,8%	100%
Sans Activité	12,7%	73,0%	9,5%	100%
TOTAL	12,6%	64,7%	15,6%	100%

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 216,43$. Degrés de liberté = 16, 1-p = >99,99%.

Selon un raisonnement très proche, l'enjeu territorial grignote les problèmes de dates au fur et à mesure que l'on chasse moins en famille, donc qu'on est moins assuré de disposer d'un terrain pour exercer.

Enfin, même si l'avalanche corrélative pourrait se poursuivre des pages durant, évoquer les enjeux est une autre façon de poser la question des sujets problématiques, ou si l'on préfère des conflits qui s'expriment dans la réalité quotidienne concrète. Des problèmes qui ont ici été étudiés sous l'angle des publics : « Là où vous chassez, avec quels publics la chasse rencontre-t-elle le plus de difficultés ? » Or, cette variable révèle que les dates attirent l'attention des répondants pour lesquels ce sont les opposants à la chasse qui constituent le principal problème, alors que les « enclavistes » sont très loin devant chez ceux qui se tournent vers l'enjeu territorial avec un tiers des réponses. Cette catégorie de chasseurs, également qualifiée de « rattindeux » en Picardie, adopte une stratégie décrite par les grands propriétaires de zones boisées ou par les sociétaires en plaine : la « rattente », qui consiste à se poster sur une enclave pour profiter du travail exercé par la poussée des chasses environnantes. Par enclave, il faut donc entendre une portion du territoire maîtrisée alentours par un groupement de chasseurs peu enclin à se voir subtiliser une partie de son tableau.

Ces manières différenciées d'appréhender la question territoriale a donc à voir avec d'une part les conditions de la pratique, lesquelles dépendent des espèces chassées prioritairement, du mode de chasse adopté et plus ou moins discuté, de la maîtrise territoriale dont les acteurs peuvent se prévaloir ou encore des restrictions temporelles dont font l'objet les espèces, les espaces. Mais d'autre part, et contrairement à notre a priori, les répondants à l'étude lancée n'ont pas apporté leur avis à une question abstraite, dans l'absolu d'une considération générale sur les enjeux pour la chasse, mais ils ont bien évidemment contextualisé leur opinion en la rapportant aux débats en cours, soit le plus aigu sur les dates de chasse. Mais ce faisant ils se sont aussi situés sur le « front » contemporain de leur combat, à savoir les dates de pratique. De plus, le classement d'un territoire en Natura 2000 n'amenant actuellement pas d'interdits sur le fait de chasser, mais sur la gestion de l'espace naturel, le « vampirisme territorial » dénoncé par CPNT cède la place à la question temporelle. Enfin, la maladresse de la formulation semble avoir joué un rôle dans la sous représentation de l'enjeu territorial. Le retour sur terrain a en effet mis en évidence des réticences à traiter du territoire en tant que tel. Celui-ci est en effet toujours une source de problèmes pour les adeptes de Diane, car il symbolise les conflits pour son appropriation, alors même que la mystification cynégétique apporte un idéal débarrassé de ces délimitations très politiques. On entend ainsi

évoquer un rêve de « chasse devant soi » libérée de cette contrainte spatiale à déambuler en suivant la seule logique de fuite et de ruse du gibier. Ce dernier ne connaissant pas la propriété du sol, il est loisible de s'imaginer le traquer sans qu'un panneau ne vienne rappeler qu'au-delà c'est un autre Nemrod qui fait valoir son droit. Lorsque les chasseurs usent du mot territoire c'est généralement pour mettre en avant leur « bonne gestion » des espaces naturels, dont dans une optique communicationnelle. A contrario, fusil en main régnerait un espace où se retrouverait idéalement la « chasse banale » des aïeux, où l'espace fragmenté disparaîtrait au profit de « la nature ». En ce sens, Sergio Dalla Bernardina n'a pas tort de rapprocher les motivations du naturaliste ou du touriste avec celle du prédateur humain²⁶.

Conclusion : une combinaison des approches méthodologiques

Si cette recherche avait commencé par cette enquête, selon cette méthode quantitative du questionnaire, avec les résultats massifs ici obtenus, de thèse il n'y avait plus qu'une vague hypothèse infirmée ! Non seulement le territoire ne serait pas représenté comme un sujet central, mais en supplément quand il l'est ce n'est pas au nom de la défense d'un Nous territorial comme des années d'investigation en bottes nous avaient amené à le penser, mais pour des motifs beaucoup plus prosaïques comme ces « rattindeux » qui, camouflés dans un bouquet d'arbres réservé, viennent profiter d'une patiente et méthodique traque à partir de leur minuscule enclave. Heureusement également pour nous, le souvenir des enseignements sur l'imposition de problématique, l'abstraction des concepts et le fétichisme des chiffres incitait à la méfiance, car il y avait ce poids des mots entendus sur le terrain, dans lesquels se reflétait sans cesse le groupe et son espace d'appropriation. Devait-on alors penser que la roue avait tourné, qu'à cette préoccupation avait succédé une nouvelle, toute temporelle venue avec le vent des migrations ? Ca aurait été sans compter sur les textes aux questions ouvertes, comme la « tribune libre » proposée en fin de questionnaire²⁷, ou encore les entretiens menés au travers de la région. Hors du carcan des modalités bien fermées autour du souci de l'exhaustivité, surnageait la même angoisse sourde, qui finit par angoisser le chercheur lui-même lorsqu'elle devient trop muette. Lorsqu'elle s'exprimait au contraire, il n'était que rarement question explicitement de « territoires », mais de la « nature ». D'une certaine manière, en posant clairement les termes issus de l'objectivation, à savoir le résultat du très ancien travail des géographes pour montrer dans l'espace tout le travail de territorialisation, nous participions à un désenchantement que le chasseur voulait d'autant moins voir que c'est pour cette cécité volontaire qu'il chasse. Hubert Péres, dans son étude des chasseurs landais, permet de corroborer cette grille de lecture par l'ensauvagement dont le territoire fait l'objet avec le réenchantement de la chasse²⁸. Il s'agit donc de bien plus que ce que l'on nomme une imposition de problématique avec ces propositions abstraites d'un « rapport à un territoire » (variables sur les idéaux et réalités de la chasse) ou comme ici d'un enjeu territorial quand les médias, l'environnement et les édiles de la chasse n'évoquent sans cesse que le dossier dates et les espèces à protéger. La mise en forme également, destinée à

²⁶ Cf. *L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago, 1996.

²⁷ Utilisée par 1 838 répondants, soit plus d'un tiers de l'échantillon, l'audience de cette question vérifie la forte volonté d'expression du public.

²⁸ Cf. « Entre désenchantement et réenchantement : chasser en Chalosse », in *Études rurales* : "Mort et mise à mort des animaux", n°147-148, janvier-décembre 1998, pp. 99-113. Dans cette filiation, citons plusieurs travaux comme celui de Ludovic Ginelli et de Sophie Le Floch : « Chassés-croisés dans l'espace montagnard. Chasse et renouvellement des liens à l'environnement en Hautes-Pyrénées », in *Terrain*, n°47, septembre 2006, "Odeurs", pp. 123-140 ; publication en partie inspirée d'une recherche de Ludovic Ginelli : *Des "chasses de plumes" aux "chasses de tous poils" : représentations sociales des chasses dans les Pyrénées. Le cas de Villelongue (Hautes-Pyrénées)*, mémoire de Master recherche, mention sociologie, sous la direction de Didier Lapeyronnie, Bordeaux II et Cemagref, septembre 2004.

fournir une statistique, ne pouvait que rebuter des chasseurs pourtant si prolixes à l'oral.

Pendant longtemps la chasse fut omniprésente dans le quotidien des campagnes françaises²⁹ sans jamais être explicitement l'une des scènes de l'affrontement politique. A l'inverse de l'agriculture, elle était rarement mise en avant par les courants agrariens qui marquèrent le paysage partisan français³⁰. Même la sociologie rurale française tarda à faire entrer dans son champ d'analyse des objets qui semblaient éloignés de la question paysanne³¹. Ce n'est plus le cas depuis 1988, année pendant laquelle le référendum sur le statut de la Nouvelle-Calédonie est saisi par les sauvaginaires de la Somme comme l'occasion d'un ballon d'essai qui trouvera une suite avec la formation de « Chasse, Pêche et Traditions », devenant quelques mois après les Européennes de 1989 « Chasse, Pêche, Nature et Traditions ». Or, si la question politique est devenue centrale, c'est d'abord parce que la Somme fut le premier fief électoral du CPNT et qu'elle le reste grandement en ce qui concerne sa façade océane. La réintroduction du politique et de son calendrier pour interpréter cette « anomalie » statistique qui ne nous en semble pas une au final, aura détenu l'avantage de nous convaincre que la combinaison des approches méthodologique constitue un moyen privilégié d'aborder les questionnements épineux.

²⁹ Cf. le numéro spécial d'*Etudes rurales* 87-88, « La chasse et la cueillette aujourd'hui », juillet-décembre 1982, op. cit..

³⁰ Cf. Michel Robert : *Sociologie rurale*, Paris, PUF, 1986, « Que sais-je ? » n°2297. Voir en particulier « Les agrariens », chapitre III, pages 83 à 85.

³¹ Cf. « La sociologie rurale en questions », *Etudes rurales*, n°183, 2009.

ANNEXE : LE QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE SUR LES CHASSEURS DE LA SOMME

Mieux vous connaître

RETOUR SOUHAITÉ POUR FIN MAI

Anonyme

SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE GESTION CYNÉGÉTIQUE

1 QUESTIONNAIRE PAR CHASSEUR - POUR LA CHASSE DE DEMAIN !

RÉPONSES DESTINÉES A ORIENTER LE PROJET DE VOTRE FÉDÉRATION

LE VÉCU CYNÉGÉTIQUE

Absolument nécessaires pour l'analyse, les réponses aux questions qui suivent visent à comprendre votre relation à la chasse.

- Oui Non
1. Avez-vous chassé (au moins une fois) pendant la campagne 2004-2005 ? Oui Non
2. La chasse est-elle votre activité de loisir prioritaire ? Oui Non
3. A quel âge avez-vous, pour la première fois DE VOTRE VIE, participé à une sortie de chasse ? [Y compris comme Accompagnateur].
4. A quel âge avez-vous chassé pour la première fois ? [Comme porteur d'un fusil].
5. Dans quel département avez-vous chassé pour la première fois ? [Comme porteur d'un fusil].
6. Au total, combien d'années de chasse avez-vous à votre actif, en comptant la saison 2004-2005 ? [Comme porteur d'un fusil et hors années d'interruption de la pratique].
7. Sur le territoire où vous avez chassé le plus longtemps : COMBIEN de saisons au total :
8. Sur ce territoire, quels étaient vos milieux de chasse ? [Ces "quels sont" si vous y pratiquez toujours aujourd'hui].
 Plaine et Bois Plaine Bois
 Marais Domaine Maritime
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).
9. AUJOURD'HUI, vous chassez régulièrement sur combien de territoires communaux ?
10. Parmi les territoires de chasse où vous pratiquez ACTUELLEMENT, l'un d'eux est situé dans une commune :
 Où vous êtes né
 Où vous avez passé une partie de votre enfance
 Proche de votre commune d'enfance
Vous pouvez cocher plusieurs cases.
11. AU TOTAL, vous chassez sur une surface de [Tous territoires confondus] :
 Plaine : ha Bois : ha
 Marais : ha Domaine Maritime : ha
12. Globalement, estimez-vous que la chasse vous a permis de vous intégrer dans la vie des communes où vous chassez ?
 Oui Non

13. Vous avez appris à chasser avec l'aide de :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Grandi-Parents | <input type="checkbox"/> Oncles/Tantes |
| <input type="checkbox"/> Père/Mère | <input type="checkbox"/> Frères/Sœurs |
| <input type="checkbox"/> Beaux-frères | <input type="checkbox"/> Cousins |
| <input type="checkbox"/> Époux/épouse | <input type="checkbox"/> Autres Liens de Parenté |
| <input type="checkbox"/> Amis d'enfance | <input type="checkbox"/> Voisins |
| <input type="checkbox"/> Collègues de Travail | <input type="checkbox"/> Gendres/Belles-Filles |
| <input type="checkbox"/> Seul(e) | <input type="checkbox"/> Autres [Précisez SVP : |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

14. Avez-vous, vous-même, initié à la chasse certains membres de votre entourage ?

- Oui Non Si Oui : Combien de Personnes :

15. Aujourd'hui, chassez-vous en famille ?

- Totalement Partiellement Pas du tout

16. Parmi les personnes suivantes, quelles sont celles qui chassent (ou QUI ONT chassé) dans votre famille :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Père/Mère | <input type="checkbox"/> Grandi-Parents |
| <input type="checkbox"/> Oncles/Tantes | <input type="checkbox"/> Frères/Sœurs |
| <input type="checkbox"/> Beaux-frères | <input type="checkbox"/> Cousins |
| <input type="checkbox"/> Époux/épouse | <input type="checkbox"/> Fils/Filles |
| <input type="checkbox"/> Gendres/Belles-Filles | <input type="checkbox"/> Neveux/Nièces |
| <input type="checkbox"/> Petits-Enfants | <input type="checkbox"/> Autres Liens de Parenté : ... |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

17. AUJOURD'HUI, en action de chasse, êtes-vous RÉGULIÈREMENT accompagné par :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Père/Mère | <input type="checkbox"/> Oncles/Tantes |
| <input type="checkbox"/> Grandi-Parents | <input type="checkbox"/> Frères/Sœurs |
| <input type="checkbox"/> Beaux-frères/Belles-Sœurs | <input type="checkbox"/> Cousins/Cousines |
| <input type="checkbox"/> Époux/épouse | <input type="checkbox"/> Fils/Filles |
| <input type="checkbox"/> Gendres/Belles-Filles | <input type="checkbox"/> Neveux/Nièces |
| <input type="checkbox"/> Petit-Enfant | <input type="checkbox"/> Autres Liens de Parenté |
| <input type="checkbox"/> Amis/Amis d'enfance | <input type="checkbox"/> Voisins/Voisines |
| <input type="checkbox"/> Collègues de Travail | <input type="checkbox"/> Généralement seul(e) |
| <input type="checkbox"/> Autres Personnes : | |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

L'HABITAT ET LA CHASSE

18. Résidez-vous dans la Somme ?

- Oui Non

19. Vous habitez aujourd'hui dans une commune de quelle taille ? [Relative à la résidence Principale].

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Moins de 100 habitants | <input type="radio"/> [100-500] habitants |
| <input type="radio"/> [501-1000] | <input type="radio"/> [1001-2000] |
| <input type="radio"/> [2001-5000] | <input type="radio"/> [5001-10 000] |
| <input type="radio"/> [10 001-50 000] | <input type="radio"/> Plus de 50 000 |

20. Cette commune est :

- Urbaine
- Rurale à MOINS de 5 km d'une ville (ou agglomération) de 5000 habitants ou plus
- Rurale éloignée de toute ville

21. Canton dont relève la Commune :

22. Chassez-vous sur des terrains dont vous êtes Propriétaire ?

- Oui Non

23. Quelle était la taille de la commune dans laquelle vous avez passé votre enfance de 0 à 16 ans ? (La commune qui vous a le plus marqué s'il y en a plusieurs).

- Moins de 100 habitants [100-500] habitants
- [501-1000] [1001-2000]
- [2001-5000] [5001-10 000]
- [10 001-50 000] Plus de 50 000

24. Cette commune ÉTAIT :

- Urbaine
- Rurale à MOINS de 5 km d'une ville (ou agglomération) de 5000 habitants ou plus
- Rurale éloignée de toute ville

25. Quelle est la distance approximative entre votre commune Actuelle (résidence principale) et vos territoires de chasse ? (Indiquez "0" si vous chassez sur place).

- Territoire le Plus PROCHE : [.....] km
- Territoire le Plus ÉLOIGNÉ : [.....] km

26. Chassez-vous AUJOURD'HUI :

- Dans la commune où vous habitez
- Dans une commune limitrophe
- Dans une autre commune du canton
- Dans une autre commune de la Somme

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

27. Chassez-vous dans d'autres départements que la Somme ?

- Non Oui Si Oui, lesquels :

28. Si vous vous rendez hors de la Somme, c'est pour la chasse sur :

- Parc Gibier Grand Gibier
- Gibier d'Eau Migrateur Lombrin
- Gibier de Montagne Autres Gibiers à l'Étranger

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

L'AVENIR DE LA CHASSE

29. Si vous aviez à donner TROIS MOTS ESSENTIELS pour définir votre rapport à la chasse, quels seraient ces trois mots ?

30. Êtes-vous optimiste pour l'Avenir de la chasse ?

- Tout à fait Optimiste Plutôt Optimiste
- Moyennement Optimiste Plutôt peu Optimiste
- Pas du tout Optimiste

31. Quel est à votre avis l'ENJEU PRIORITAIRE pour la chasse aujourd'hui : (UNE RÉPONSE).

- Les Espèces Chassables Les Dates de Chasse
- Les Territoires Chassables

32. Là où vous chassez, avec quels publics la chasse rencontre-t-elle le plus de difficultés ?

- Propriétaires Fonciers Conseil Municipal
- "Enclavistes" Cueilleurs/Ramasseurs
- Agriculteurs Randonneurs ou VTT
- Braconniers Cavaliers
- Chasseurs "à la Rattante" 2 Roues etc.
- Chasses Environnantes Touristes
- Actionnaires Non Locaux Sports Nautiques
- Chasseurs de la Société Casse des Agrimoteurs etc.
- Opposants à la Chasse Pêcheurs à Pieds
- Aucun Problème Autres [Précisez SVP :

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

33. Avez-vous déjà envisagé (ou envisagez-vous Actuellement) de cesser totalement votre activité chasse ?

- Oui, tout à fait Oui, éventuellement
- Non, peu probable Non, certainement pas

34. Si oui, quels en sont (ou en étaient) les principaux motifs :

- Raison PROFESSIONNELLE
- Raison FAMILIALE
- Baisse du GIBIER
- TRDP de Chasseurs
- Difficulté à trouver un TERRITOIRE
- Le Coût FINANCIER
- L'IMAGE du Chasseur dans notre Société
- La RÉGLEMENTATION
- Les OPPOSANTS à la Chasse
- La POLITISATION du débat du Fait des Chasseurs
- La POLITISATION du débat du Fait des Non-Chasseurs
- Une SANCTION à votre encontre
- L'AMBIANCE entre Chasseurs
- Un ACCIDENT de Chasse
- Des Difficultés PHYSIQUES ou L'Âge

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

35. Comment résumeriez-vous le climat qui règne entre les chasseurs, là où vous pratiquez ?

- Très Bon Bon Plutôt Bon
- Moyen Plutôt Mauvais Mauvais
- Très Mauvais

36. De votre point de vue, la chasse doit-elle se positionner sur l'échiquier politique ?

- Oui Oui, avec un Parti Non

LA PRATIQUE DE LA CHASSE

37. Avez-vous un ou plusieurs Chiens POUR la pratique de la chasse ?

- Aucun pour la chasse Un Deux Trois
- Quatre Davantage

38. SLOU de quelle(s) catégorie(s) relèvent ce ou ces chiens ?

- D'arrêt Leveurs/Débroussaillers
 Courants De rapport/Rattrieurs
 Terriers Polyvalent(s)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

39. Utilisez-vous des Appellants ?

- Pigeons Colverts Autres Canards Oies

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

40. Vous chassez plutôt :

- Seul En Groupe hors battues En battues

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

41. Sur les territoires où vous chassez, vous êtes :

- Sociétaire Habitant la Commune
 Sociétaire n'habitant pas la Commune
 Actionnaire
 Locataire d'un Droit de Chasse
 Adjudicataire d'un Droit de Chasse
 Propriétaire détenant un Droit de Chasse
 Invité Contre Services Rendus
 Invité Régulier
 Invité Occasionnel

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

42. Pendant la saison 2004-2005, avez-vous chassé RÉGULIÈREMENT :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pigeons | <input type="checkbox"/> Lièvres |
| <input type="checkbox"/> Lapins | <input type="checkbox"/> Perdrix |
| <input type="checkbox"/> Faisans | <input type="checkbox"/> Renards/Blaireaux |
| <input type="checkbox"/> Bécasses | <input type="checkbox"/> Petits Migrateurs (Grives...) |
| <input type="checkbox"/> Chevreuils | <input type="checkbox"/> Sangliers |
| <input type="checkbox"/> Cerfs | <input type="checkbox"/> Gibiers de Montagne |
| <input type="checkbox"/> Oies | <input type="checkbox"/> Canards |
| <input type="checkbox"/> Bécassines | <input type="checkbox"/> Autres Limicoles |
| <input type="checkbox"/> Autres Gibiers à l'étranger | <input type="checkbox"/> Autres Précisez SVP : |

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

43. DANS L'IDÉAL, vous aimeriez chasser :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 1. Pigeons | 2. Lièvres |
| 3. Lapins | 4. Perdrix |
| 5. Faisans | 6. Renards/Blaireaux |
| 7. Bécasses | 8. Petits Migrateurs (Grives...) |
| 9. Chevreuils | 10. Sangliers |
| 11. Cerfs | 12. Gibiers de Montagne |
| 13. Oies | 14. Canards |
| 15. Bécassines | 16. Autres Limicoles |
| 17. Autres Gibiers à l'étranger | 18. Autres Précisez SVP : |

Ordonnez 3 réponses.

44. GÉNÉRALEMENT, quelle(s) jour(s) de la semaine chassez-vous : [Concernant les Hutteurs, si nuit du lundi au mardi, indiquez "lundi"].

- Lundi Mardi Mercredi Jeudi
 Vendredi Samedi Dimanche

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

45. En 2004-2005, combien de sorties de chasse avez-vous réalisées ?

46. Dans le cadre de votre activité chasse, avez-vous déjà participé aux Actions suivantes :

- Agrainage
 Contrage de Gibiers
 Implantation de Cultures à Gibiers
 Plantations d'arbres et d'arbustes
 Entretien d'Allées Forestières
 Platières à Bécassines
 Pauchage Mare et Territoire de Hutte
 Construction-Aménagement de Hutte ou des Dépendances
 Construction-Aménagement de "Loge" ou des Dépendances

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

47. Approximativement et en moyenne, combien d'heures de travail BÉNÉVOLE consacrez-vous (par an) à l'ENTRETIEN DES TERRITOIRES de chasse ? [Territoires Uniquement].

48. Quels sont à votre avis les principaux risques pour la chasse de demain ?

49. Occupez-vous les rôles suivants :

- Garde Chasse Particulier Garde-Chasse en Société
 Piéteur Dératueur
 Éleveur Gibiers Bénévole Recherche au Sang

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

50. Êtes-vous :

- Président (Vice), Secrétaire, Trésorier d'Association Chasse
 élu d'une Association de Chasseurs de Gibiers d'Eau
 élu d'une autre Association Spécialisée (Grand Gibier etc.)
 Autre Implication Chasse [Précisez SVP :]
 Aujourd'hui élu Municipal
 Ancien élu Municipal
 Aujourd'hui élu dans les Instances Agricoles
 Ancien élu des Instances Agricoles
 Autre(s) Mandat(s) Électif(s) : [Précisez SVP :]

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

51. Si vous êtes élu d'une association de chasse, depuis combien d'années ?

52. Sur les 5 dernières saisons, êtes-vous satisfait de votre Tableau de Chasse ?

- Pas du Tout Satisfait Plutôt pas Satisfait
 Moyennement Satisfait Plutôt Satisfait
 Tout à Fait Satisfait

53. Le gibier que vous prélevez est-il, MÊME PARTIELLEMENT :

- Mangé par vous Cuit Vendu Naturalisé

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

54. Les Prélèvements réalisés par la classe, dans la Somme, vous paraissent-ils Globalement :

- Trop peu Importants Suffisants Trop Importants

55. A propos de la Directive Européenne "Oiseaux" (79-409), vous vous estimez globalement :

- Très en désaccord En désaccord
 Plutôt en désaccord Neutre
 Plutôt en accord En accord
 Très en accord

56. A propos de la Directive Européenne "Habitats" (Natura 2000), vous vous estimez globalement :

- Très en désaccord En désaccord
 Plutôt en désaccord Neutre
 Plutôt en accord En accord
 Très en accord

57. Pour vous informer sur la chasse, consultez-vous RÉGULIÈREMENT :

- Picardie Chasse (Journal de la Fédération 80)
 La Sauvagine
 Le Chasseur de Sanglier ou Sanglier Passion
 Le Chasseur Français
 La Revue Nationale de la Chasse
 Connaissance de la Chasse
 Le Saint-Hubert
 Vie de Chasse
 Jour de Chasse
 Autre Revue [Précisez SVP :]
 Sites Internet
 Chaînes TV Spécialisées Chasse

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

58. Pour vous, que DEVRAIT représenter la chasse dans l'IDÉAL ?

- Un Sport Un Loisir
 Une Tradition Un Ancrage Local
 Un Apport Économique Un Droit
 Une part de l'Identité Rurale Un Style de Vie
 Une Relation à un Territoire Une Relation à la Nature
 Un Groupe d'Amis Autre [Précisez SVP :]

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

59. Toujours pour vous, que représente la chasse AUJOURD'HUI dans notre SOCIÉTÉ ?

- Un Sport Un Loisir
 Une Tradition Un Ancrage Local
 Un Apport Économique Un Droit
 Une part de l'Identité Rurale Un Style de Vie
 Une Relation à un Territoire Une Relation à la Nature
 Un Groupe d'Amis Autre [Précisez SVP :]

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

DONNÉES SOCIOLOGIQUES

60. Vous êtes :

- Un Homme Une Femme

61. Quel est votre âge :

62. [PRÉCISION IMPORTANTE] Êtes-vous ?

- Retraité Scolarisé A la recherche d'un Emploi

63. **ESSENTIEL !** VOTRE PROFESSION EXACTE (Si Retraité ou à la recherche d'un emploi, indiquez votre DERNIÈRE Profession) :

- Agriculteur-Exploitant
 Artisan, Commerçant
 Chef d'Entreprise
 Cadre Moyen
 Cadre Supérieur - Profession Libérale
 Profession Intermédiaire (dont contremaître etc.)
 Employé
 Ouvrier (dont Ouvrier Agricole)
 Sans Activité (dont Lycéen et Étudiant)

64. Quel est votre Diplôme le plus élevé :

- Aucun Certificat d'Études
 CAP BEP-Diplôme des Collèges
 Bac Bac-2
 Bac + 3 Bac + 4 et au-delà

65. Vous avez suivi une filière d'études plutôt :

- Générale Technique

66. **ESSENTIEL !** Origines socio-professionnelles : dernière profession exercée par votre père (ou tuteur légal).

- Agriculteur-Exploitant
 Artisan, Commerçant
 Chef d'Entreprise
 Cadre Moyen
 Cadre Supérieur - Profession Libérale
 Profession Intermédiaire (dont contremaître etc.)
 Employé
 Ouvrier (dont Ouvrier Agricole)
 Sans Activité (handicapé etc.)

L'ÉCONOMIE DE LA CHASSE

67. Possédez-vous un SECOND véhicule que vous utilisez PRINCIPALEMENT pour la chasse ?

- Oui Non

68. Votre budget chasse s'élève au total APPROXIMATIVEMENT et PAR AN à : (tout compris : rétro, cartouches, essence, repas, alimentation et soins du chien etc.)

- Moins de 300 euros 300-700 euros
 700-1000 1000-1500
 1500-2000 Plus de 2000 euros

69. Dans ce budget global, à combien s'élève APPROXIMATIVEMENT et PAR AN l'accès aux territoires de chasse : [Cotisation à la Société, Action etc.]

- Moins de 100 euros 100-150 euros
 150-300 300-800
 800-1200 Plus de 1200 euros

70. MERCI très sincèrement. Quelles sont vos remarques, questions, ajouts personnels par rapport à cette étude :